

**LE CONSUL DE FRANCE
MASCLET ET LES
LÉGITIMISTES FRANÇAIS
À NICE - 1830-1833.**

PAR R. TRESSE

Les incidences de la révolution parisienne de juillet 1830.

Le 1er août 1830, une ordonnance de Louis-Philippe, roi des Français, rétablit le drapeau tricolore et invite les fonctionnaires de l'État à prononcer un serment de fidélité envers la Charte constitutionnelle établie par les deux Chambres représentatives.

Le 14 septembre suivant, le chevalier Benoît de Candolle, consul du roi Charles X à Nice depuis 4 ans, signifie au nouveau ministre des Affaires étrangères sa volonté de ne pas servir son gouvernement. Légitimiste, partisan de la monarchie absolue, il demeure fidèle aux fleurs de lys. Au reçu d'une lettre de révocation, le 5 octobre 1830, il rejoint Marseille, sa ville natale¹.

L'homme nouveau.

Le 25 septembre, le ministre l'avait remplacé par Amé-Thérèse-Joseph MASCLET. Retiré de la vie consulaire en 1828, tant pour des raisons de santé valables que pour des motifs d'opinion politique, Masplet revient au service actif à soixante-dix ans. Il n'hésite pas à quitter sa retraite parisienne et ses amis libéraux. "Je suis redevenu consul de France parce que je dois, dans les circonstances actuelles, servir tant que je puis faire et valoir quelque chose pour elle", écrira-t-il au baron Louis en avril 1832².

Cet homme "engagé" fut fonctionnaire de la monarchie aux Antilles, avocat à Paris, journaliste, officier dans les armées de la Révolution, émigré

Il a trouvé dans la monarchie constitutionnelle, la formule politique conforme à ses vœux, après une vie fertile en enseignements. À Nice, il rétablira sa santé ébranlée en défendant les idées libérales.

De Marseille, Masplet arrive à Nice le 7 novembre 1830, au lendemain de la reconnaissance du gouvernement de Louis-Philippe par son beau-frère, le roi de Sardaigne, Charles-Félix. Il y demeure jusqu'à sa mort, le 8 octobre 1833.

Ce représentant de la France nouvelle, comme l'on dit alors à tout propos, ce bourgeois au libéralisme aristocratique, est reçu avec une politesse extrême mais sans chaleur, dans la troisième ville des États sardes. Ses convictions politiques et religieuses sont à l'opposé des principes de la haute administration sarde. Plus l'on descend dans la hiérarchie du pouvoir, plus forte est l'opposition doctrinale au drapeau tricolore, symbole trop récent des guerres de la Révolution et de l'Empire, dont a souffert le Piémont.

Masplet entretient des rapports courtois avec le gouvernement de la Province, le général Bongioanni di Castelborgo, homme sage et modéré, soupçonné de libéralisme, puis avec son successeur, le lieutenant général Morra di Lavriano, plus réticent. Ses contacts seront tendus avec les services administratifs de ces gouverneurs. Il rencontre l'hostilité des services de la haute police, aux mains du colonel commandant de la Place, comme celle du chef de la police urbaine. De 1830 à 1833, les craintes suscitées par la Révolution de juillet, la menace du choléra, font que des mesures de contrôle rigoureuses sont exercées envers les Français. La moindre irrégularité dans les passeports fait envoyer le voyageur au-delà du Var³. La police urbaine agit souverainement en dehors de toute participation du consul.

Gastaldi, chef de la police civile, interdit aux employés de son bureau, au risque de révocation, aux hôteliers, sous Peine de voir leur établissement fermé, de communiquer au Personnel du consulat de France les passeports des voyageurs français, ni aucune note de leur

¹ A.D.A.M. Z 61. 5 oct. 1831

² La biographie de MASCLET, né à Douai en 1760, mort à Nice en 1833 a été établie par le Dr F.L. Mars, v. Nice Historique 1959, n°3, p.114. "Stendhal passant de la Côte d'Azur" par contrainte, sous-préfet de l'Empire, consul de la Restauration en Angleterre, marié à une Anglaise.

³ Z.100 21 janvier 1832

arrivée, leur séjour ou leur départ. Le consulat n'a aucun accès aux registres de la police militaire, à celui de la police civile, au livre des aubergistes, à celui des voitures publiques où sont inscrits tous les voyageurs⁴.

Les cinq premiers mois de la gestion de Masclet sont les plus difficiles. Il est tenu dans un isolement légal opiniâtre. Il attendra que son brevet de nomination, en longue instance à Turin, parvienne au Sénat de Nice qui doit l'enregistrer et délivrer l'exequatur⁵.

Consul officieux, Masclet est sujet à de menues brimades de la part des carabiniers royaux. Le 33 janvier 1831, le poste frontière sarde du Var lui refuse le passage, car il n'est pas muni du permis que délivre le gouverneur⁶. Telles sont les conditions imposées au consul de France dans un temps où les sociétés secrètes s'agitent, où complots et coups de main sont monnaie courante. "Je ne suis encore consul que pour la France", dit-il le 28 novembre 1830. "Je n'ai pas un brevet en forme ordinaire, mais une simple lettre de notification".

De 1815 à 1830, le Consulat de France à Nice est réputé pour le volume de transactions commerciales qu'il contrôle entre les ports sardes, Marseille et le Languedoc. De 1830 à 1833, il prend une importance politique inusitée. Dès le mois de décembre 1830, le ministre des Affaires étrangères invite son représentant à surveiller l'irrégentisme des partisans de Charles X venus hiverner à Nice⁷. Masclet accepte la tâche avec résolution. Il se considère comme "la sentinelle avancée du nouveau régime, un cerbère placé à l'une des portes de la France", images aisément justifiables. Nice, ville cosmopolite six mois par an, est à 12 kilomètres de la frontière⁸. L'on y est commodément à l'abri des lois françaises et à portée de la France. Masclet entretient désormais une abondante correspondance politique avec le consul général de France à Gênes avec les préfets du Var et des Bouches-du-Rhône. Malgré la parcimonie qui anime les débuts de la royauté bourgeoise, un crédit lui permettra un jour de disposer d'une estafette à cheval pour l'envoi des avis urgents au préfet de Draguignan par le truchement du commissaire spécial de Saint-Laurent-du-Var.

Ces précautions ne sont pas superflues. Au 18 février 1831, Masclet accuse la fièvre du moment. "Tous les agents de la police sont sur pied et sur le qui-vive dans le Piémont, la France et le Comté de Nice, et plus d'une espèce d'inquiétude se manifeste partout"⁹.

Le préfet des Bouches-du-Rhône a des agents à Gênes et le gouvernement sarde entretient les siens à Marseille.

Masclet surveille les légitimistes français de Nice, attentifs aux mots d'ordre de leur chef de file, la duchesse de Berry.

Les menées légitimistes et les espoirs de la duchesse de Berry.

Les entreprises de Marie-Caroline-Fernande-Louise de Naples, fille aînée du roi des Deux-Siciles, expliquent les préoccupations du consul.

Mariée à 18 ans, veuve à 22, à la suite d'un assassinat politique, la bru de Charles X donne naissance à un fils, l'unique espoir de la branche directe des Bourbons de France¹⁰. La révolution de juillet 1830 ruine l'espoir de voir régner cet enfant. Sa mère, à 32 ans, n'accepte pas la défaite. Elle décide de renverser Louis-Philippe et d'établir une régence en faveur du duc de Bordeaux, qui deviendra Henri V.

⁴ Z 99, 21 décembre 1830. Les aubergistes à la police sarde, ils sont restitués au départ. Z 100 8 mars 1832.

⁵ Z 99, 13 décembre 1830, 7 janvier 1831.

⁶ Z 99, 23 janvier 1831

⁷ Z 29, Paris 8 décembre 1830. Ministre Horace Sebastiani à Masclet

⁸ Z 99, 20 avril 1831. Masclet au baron Louis "le poste que j'occupe n'est pas sans importance politique".

⁹ Z 61 18 février 1831

¹⁰ Née à Palerme en 1798, morte en Autriche en 1870. Elle épouse le duc de Berry, fils aîné de Charles X en 1816. Après l'assassinat de son mari le 14 février 1820, elle donne le jour au duc de Bordeaux.

De petite taille, intrépide et tenace, la duchesse a des raisons suffisantes de croire au succès de sa cause.

La Papauté, les Cairn de Russie, d'Autriche, de Prusse, sont hostiles à Louis-Philippe. Il a ébranlé un équilibre laborieusement acquis en 1815. La duchesse a l'appui de sa parenté dans le royaume des Deux-Siciles et le duché de Modène. Elle compte sur la neutralité bienveillante du roi Charles-Félix, Comme sur la complicité cachée de la haute administration turinoise. La reconquête du royaume de France s'accomplira en soulevant les populations de la Provence, du Languedoc et la légitimité provinciale française suivra. Marseille sera la première grande ville à donner le branle. Depuis Palerme, tous les efforts tendent vers l'établissement d'un réseau d'intelligences avec cette ville. Par approches successives, le quartier général du complot se transporte de Naples à la petite ville de Massa, au sud de La Spezia, dans les États favorables eu duc de Modène. Un comité légitimiste français y est fondé. De proche en proche, on utilisera les ressources offertes par le royaume de Sardaigne: l'opulent port de Gênes et Nice, la ville de saison hivernale, à mi-chemin entre Gênes et Marseille.

De Naples à Marseille se joue une partie serrée entre ceux que l'on appelle les Carlistes, Henriquistes ou Henriquinquistes, et les consuls et préfets de l'Orléanisme. Les anciens officiers de l'armée de Condé retrouvent devant eux les anciens officiers de la Révolution et de l'Empire, leurs successeurs dans les postes diplomatiques et les fonctions d'autorité. En terre étrangère, ils se livreront à des passes d'armes au fleuret moucheté et nous suivrons les alternatives dans le cadre strictement niçois.

Tout se passe en trois épisodes, correspondant à trois saisons d'hiver successives à Nice.

La société légitimiste à Nice.

La haute société légitimiste française fréquente Carlsbad en été et Nice en hiver. A l'ouverture de la saison de 1830-1831, fuyant un Paris embourgeoisé, elle compte au nombre de ses célébrités, le baron Raoul de Montmorency. Il y jouera le rôle de doyen de la noblesse française et sera le familier du gouverneur. Monseigneur l'évêque de Marseille y réside également et se tient à l'écart des manifestations publiques. Seul son neveu, ecclésiastique, se livre à une ardente propagande légitimiste. Nos hivernants se tiennent sur une réserve distante. Ils ont peu de rapports avec les notabilités niçoises gai leur sont pourtant favorables, exception faite pour madame de Cessole, fille d'un lieutenant général français, dont la vie exemplaire rachète les erreurs qu'a pu commettre un père par trop voltairien.

Les légitimistes affichent leur ignorance du Consulat de Franco. Les appuis dont ils jouissent auprès des cours étrangères leur permettent de vivre à Nice avec des passeports anglais, autrichiens, napolitains et sardes¹¹. Ils affirment leurs convictions en portant la moustache comme Henri IV. Les lèvres glabres sont orléanistes. En 1833, la mode commande aux dames de porter des collets verts et aux jeunes filles des nœuds blancs dans les cheveux. Dédaigneux de la chapelle Saint-François-de-Paule, lieu de culte traditionnel du Consulat de France, ils se comptent à la cathédrale Sainte Réparate lors des messes anniversaires pour le repos de l'âme du roi Louis XVI le 21 janvier, le 14 février, jour de l'assassinat du duc de Berry, à la saint Charles, à la saint Henri. Ils assistent en corps aux funérailles d'un ancien cheval-léger de Charles X, mort de chagrin à Nice, après l'exil de son roi.

Au cabinet de lecture du cours Saleya, ils lisent la presse légitimiste française, la seule qui existe d'ailleurs à Nice, les feuilles orléanistes et libérales étant, rigoureusement proscrites par le Gouverneur. Lors de leurs déjeuners, soit à l'hôtel des Étrangers, soit à l'Hôtel d'York,

¹¹ Z 99 5 septembre 1832.

ils boivent "à la santé du fils et de la mère". Ils se méfient des domestiques, prudence élémentaire dont on ne peut leur tenir rigueur¹².

L'un des personnages les plus en vue de la saison et dans la mesure rem où il refuse tout éclat, est le comte Delavau, ancien préfet de police à Paris, en 1821. Il affecte d'être retiré de la vie politique, préoccupé de ses livres et de l'éducation de ses enfants. Cette retraite apparente ne trompe pas la vigilance de Masclet. Certes, il ne reçoit chez lui aucune personne suspecte. Il les retrouve dans les maisons amies à la campagne, telle celle de madame de Venanson. Il rend de fréquentes visites au gouverneur "aux heures où celui-ci ne reçoit que des affidés". Il est au mieux avec le colonel Di Villa Ray, commandant la place et chef de la police publique, comme avec le chef de la police urbaine, "l'anti gallican Gastaldi".

"Monsieur Delavau est à Nice le véritable consul de la France légitimiste, devant qui s'ouvrent toutes les portes. Un mot de sa bouche, une ligne de son écriture suffisent pour faire admettre à Nice tout Français sans papiers qui se réclame de la légitimité"¹³.

En février 1831, le départ à Rome, pour la Semaine sainte, de son ennemi juré, apporte un soulagement temporaire à Masclet. Des troubles agitent les États pontificaux, à la suite de l'élection du pape Grégoire XVI; aussi l'ancien préfet de police revient dans ce havre de paix et de conservatisme politique qu'est la ville de Nice, le 10 juin 1832. Ce sédentaire reprend sa tâche de coordinateur des mouvements légitimistes, car d'autres notabilités ont une activité itinérante infatigable que suit attentivement le consul Masclet. En novembre 1830, le duc Pierre de Blasas d'Aulps, ministre de la Maison du roi en 1814, qui a tant œuvré auprès des alliés, Anglais, Autrichiens, Russes, pour le rétablissement de la monarchie, se rend de Nice à Londres. Le 8 mars 1831, venant de Barcelone, Emanuel Guignant de Saint-Priest, ancien ministre plénipotentiaire à Madrid, arrive au port sur un bateau espagnol. Il ne quitte pas le bord, bien que sa femme réside à Nice. Seul, Raoul de Montmorency lui rend visite. Nous le retrouverons à Gênes en janvier 1832, où il passe furtivement sous un faux nom et sans doute avec un passeport étranger. MM. de Surville, père et fils, de Nîmes, ne sont pas moins actifs. Nice est, de toute évidence, un relai de la correspondance secrète des légitimistes.

Le consulat suit les déplacements des courriers, des hommes jeunes, tel le fils du comte de Mesnard, le secrétaire particulier de la duchesse, voyageant avec un passeport anglais. D'anciens officiers de la garde noble font de multiples allées et venues. Mazas passe fréquemment le pont du Var. On le soupçonne d'avoir une correspondance cousue dans ses habits. On relève la présence d'Osborn Barnell, curieux britannique à l'accent du midi de la France, soupçonné d'être un officier supérieur français. Le marquis di Foresta sujet sarde, ex-préfet, et d'Albertas, prêtant également leurs bons offices, vont de Marseille à Gênes. "Ce sont les deux arcs-boutants de l'échafaudage contre-révolutionnaire du midi".

La légitimité recourt encore aux services de commis voyageurs souvent changés, à des colporteurs de cirage. Ils sont aussi suspects "que des hommes décorés voyageant en poste, tels que Mme Mesnard, de Saint-Priest, de Blacas"¹⁴.

"En général, dit le préfet du Var, les agents de l'intrigue varient leurs courses et changent de nom en changeant de pays. Ce sont des procédés difficiles à saisir".

Dans la période d'ardente compétition des années 1831 et 1832, deux commissaires successifs au pont du Var donnent des inquiétudes au consul. La frontière est mal surveillée. Le premier commissaire est plus souvent à Nice qu'à son poste, et le second originaire de Vence, témoigne de la sympathie envers les légitimistes.

Pour être complet, mentionnons, d'après Masclet, ceux qu'il appelle des carlistes de bas étage. Daumesnil fait le métier d'espion dans les cafés du cours Saleya. Un négociant de

¹² Z 100 24 juillet 1831

¹³ Z 99, 21 décembre 1830. 19 septembre 1832.- Z 100,21 juin 1832. Correspondance: Masclet à ministre. Z 59, 4 nov. 1831.

¹⁴Z 100 8 mars 1832. Z 63, 9 février 1832

Salon, un autre d'Aix, selon lui, vendent leurs services à l'enchère.

Néanmoins, Masclet ne se laissera pas surprendre "par le réseau coalitionnaire dont on enveloppe la France et dont le premier maillon a été forgé dans la péninsule d'Italie"

Il n'est pas de conjuration sérieuse sans qu'intervienne le nerf de la guerre et les archives des banques seraient ici de précieux auxiliaires de la petite histoire.

La rumeur publique jongle avec les Chiffres 170 millions seraient au service du complot. Des affirmations, qui ne seront jamais des précisions, viennent aux oreilles du consul, sur les mouvements de fonds précédent la venue des légitimistes notoires. A Nice, le commerce de banque est sous la dépendance de deux maisons. La première en importance est la banque Avigdor, à laquelle recourent les consulats comme les légitimistes. Bien que de tendance libérale, elle se recommande par sa discrétion et livre bien peu de confidences à Masclet. Sa concurrente, de moindre importance, est la maison Carbone. Par fatuité, son chef est plus bavard sur les affaires importantes qui lui sont confiées. En juin 1832, un avis venant de la cour royale d'Aix fait état de confidences du banquier Carlone aux eaux de Gréoul. Il aurait compté 4 à 500.000 francs à la duchesse de Berry venant de l'empereur de Russie. Le consul met en doute l'importance de la somme. Quelques mois plus et, un paiement de 20.000 francs avait causé des embarras et des appels à plusieurs caisses. On ne manie guère de telles sommes sur la petite place bancaire de Nice.

Rien ne viendra éclairer le consul sur l'origine des fonds que les agents carlistes dépensent à pleines mains, afin de s'assurer les employés des bureaux comme les domestiques des hôtels.

L'alerte de juillet 1831.

Le mois du juillet 1831 est marqué par une effervescence notoire. Eh Piémont, la cour de Turin est attentive aux rassemblements de troupes Autrichiennes sur sa frontière. Le but de ces mouvements est de modérer les intentions réformatrices du nouveau roi Charles-Albert.

En France, on procède à des élections législatives. Paris ne doute pas que les légitimistes soient à l'affût d'une agitation qu'ils mettraient à profit dans les départements du midi¹⁵. Sur cette toile de fond tendue par la politique générale, les mouvements de la duchesse de Berry en Italie du sud sont attentivement suivis par le gouvernement parisien. Chaque ministère est en quête d'informations.

La marine royale donne l'exemple. Le 1er juillet apparat en rade de Villefranche la frégate française "La Victoire". Elle y demeure cinq jours, apparemment afin de se renseigner sur la marche de l'épidémie de choléra, secrètement en quête de renseignements sur l'activité légitimiste. Elle les trouve naturellement auprès du consul de France qui lui consacre son attention¹⁶.

L'état-major de la 8e région, à Marseille, multiplie les contacts avec les préfets du littoral et les consuls de France en Italie. On note une certaine agitation à Canes, beaucoup de passages à Nice. La fermentation sourde qui règne dans le midi de la France porte à croire que le parti carliste est en mouvement pour opérer, s'il en était possible, des insurrections en sa faveur¹⁷. Quatre régions militaires et une quinzaine de départements sont sur la défensive.

Pour nous cantonner dans le cadre niçois, notons que le mieux renseigné dans l'affaire est encore le banquier Avigdor. Grâce à sa correspondance commerciale, il sait que la duchesse se dirige vers l'Italie, sans toutefois indiquer sur quel point. Puis le gouverneur Castelborgo rassemble enfin des indications positives. Opposé à la présence de la duchesse à

¹⁵ Z 29 Paris 26 juillet 1831

¹⁶ Z 99 1er juillet 1831

¹⁷ Z 99 Grasse 17 juillet 1831

Nice, il fait savoir au consul que, venue de Vérone, elle a séjourné à Gênes du 7 au 9 juillet, pour regagner Pise et les bains de mer¹⁸.

Hors des secrets d'État, le commun des mortels juge par ce qu'il voit d'insolite dans les rues de la ville, l'arrivée de notabilités légitimistes d'importance dans la période caniculaire, on un temps où l'on ne voit pas un seul Français à Nice, sauf les résidents habituels et les voyageurs.

Que viennent faire à Nice, venant de Paris, le comte Berthier de Morsan et, mieux encore, le duc de Blacas, arrivé de Londres avec un passeport autrichien, au le comte de Conny, ancien député¹⁹? Ils ne se présentent pas au consulat, évitent les lieux publics, les cafés, les tables d'hâtes. Le duc de Blacas vit discrètement à l'Hôtel d'York, dîne en particulier, ses conciliabules avec Delavau ont lieu hors de la présence des serviteurs.

Le chancelier Borg gère le consulat du 11 juillet au 13 août, en l'absence momentanée du consul et ne perd pas de vue les mouvements légitimistes.

Ce Maltais, entré dans le service consulaire français en 1822, se montre à la hauteur de la situation. Il a des oreilles et des yeux à l'hôtel d'York, à la Pension anglaise, et ne gaspille pas en vain les 150 francs déboursés durant le temps où la duchesse de Berry est signalée à Gênes.

A la fin de juillet 1831, la situation se dénoue. L'un après l'autre disparaissent les Chefs du mouvement légitimiste. "Les Niçois n'ont pu voir qu'avec satisfaction l'éloignement de ces voyageurs, dira Borg. Ils n'ont été fréquentés par personne, moine par ceux de la classe élevée et notable attachée aux temps passés et dont la pensée aurait pu probablement s'accorder avec celle des dits voyageurs. La classe bourgeoise et moyenne aime au contraire la France nouvelle". L'orage menaçant s'est éloigné, mais l'alerte de Gênes a tenu bien du monde en haleine.

La saison d'hiver 1831-1832.

La saison d'hiver ayant suivi la Révolution de juillet avait été marquée par de grandes activités légitimistes dans le cadre niçois, sans que rien n'arrive à conclusion.

Chacun reprend la lutte, lors de la seconde saison.

En septembre 1831, Masclet, égaré par sa passion contre "le parti jésuitique" porte des soupçons sur le couvent des Jésuites de Nice qu'il accuse de liaisons avec les agitateurs du midi de la France. Quatre légitimistes se rencontrent dans les guinguettes de la frontière du Var avec trois hommes venus de France. Ils disparaissent en laissant à la Pension anglaise un domestique. Il y fait de grandes dépenses et semble un agent intermédiaire de correspondance²⁰.

L'insurrection des ouvriers de Lyon le 21 novembre 1831, apporte la consternation chez les orléanistes français. Ils accusent les carlistes d'avoir pourvu les jacobins lyonnais d'armes et d'argent. Leur inquiétude est partagée par les Piémontais. Les nombreux liens économiques noués entre Turin, Milan et Lyon alarment les intérêts commerciaux sardes. Les commerçants tiennent les légitimistes français en suspicion, ils ne partagent pas le contentement de M. Delavau, indifférent aux alarmes du négoce.

L'année 1832 apporte des rebondissements.

Le "Carlo-Alberto".

¹⁸ Z 62 12 juillet 1831

¹⁹ Z 62 10 juillet 1831.

²⁰ Z 99 septembre 1831 et Z 39.

Le 2 février, le consul général de Gênes donne avis que les intrigues ne partent plus de Gênes, mais de Massa. Désormais, la voie maritime est à surveiller autant que la voie terrestre dans les liaisons secrètes entretenues avec Marseille. Depuis l'été de 1831, un bateau à vapeur Gênois assure les cabotages entre Naples, Gênes, Nice et Marseille. Ses débuts sont malheureux. Un Gênois actif, le sieur Di Ferrari, employé dans l'entreprise précédente, tente une nouvelle chance avec un autre bateau, le "Carlo Alberto". Le consul général de France à Gênes fait part de ses doutes à son collègue de Nice. "Le nouveau paquebot à vapeur sarde, le Carlo Alberto, partira d'ici le 18 de ce mois (janvier 1832). Je vous engage à avoir les yeux sur les passagers qui seront à son bord. Le sieur Ferrari est l'armateur du Charles-Albert, et pourrait bien être encore à la solde de la duchesse de Berry". Cette hypothèse ne fait de doute pour personne, aussi le vapeur est-il surveillé à toutes ses escales.

"Il n'est pas à présumer que le Coblentz de Massa néglige d'employer un moyen aussi facile et trop sûr de correspondre avec ses affidés en France", écrit Masclet le 31 janvier 1832²¹.

Nice, les déplacements du subrécargue Ferrari sont surveillés afin de découvrir l'agent avec lequel il est en relations, les moyens que cet agent emploie pour faire passer la correspondance en France.

L'occasion est enfin donnée au consul d'exercer sa perspicacité. Le 27 avril 1832, le "Carlo Alberto" passe en vue de Nice sans s'arrêter, puis vire de bord pour entrer au port à 2 heures de l'après-midi. Personne ne descend à terre, sauf DI Ferrari en grand uniforme. Il est interdit de visiter le bateau dans un temps où la nouveauté du spectacle attire toujours les curieux. Deux dames anglaises ont réussi à s'y faufiler. Elles sont repoussées. L'armateur explique sa relâche: il Craint de manquer de combustible et se met en quête d'un fournisseur. Le port de Nice ne dispose pas du gros charbon nécessaire au foyer de la chaudière. L'on se rabat sur les ressources locales. Un marché est conclu de mille charges de gros bois à brûler que l'on embarque incontinent. La douane sarde intervient; l'exportation du bois à brûler est interdite. La dérogation est accordée après de longues discussions. Le chargement est interrompu à 11 heures du soir, le bateau veut partir à l'aube en laissant une partie de son chargement sur le quai. Les allures mystérieuses du "Carlo-Alberto" donnent matière à conversations au port de Nice où se pressent les voiliers sardes, catalans et français, les curieux et les oisifs.

Par les agents du consulat journallement occupés aux balances publiques, aux dépôts en douane, par les capitaines français, le consul Masclet est des premiers informés. Il alerte immédiatement le préfet du Var par un exprès à cheval jusqu'à la frontière, relayé par des gendarmes vers Draguignan. De là, le télégraphe informera l'Amirauté de Toulon et la Préfecture de Marseille.

Le 30 avril, on apprend à Nice que le Carlo-Alberto a débarqué la duchesse de Berry. Du Vieux-Port, à l'appel des cloches, une échauffourée a mis en présence 200 légitimistes venus l'accueillir et l'armée qui les a dispersés. Benoît de Candolle, ancien consul à Nice, est naturellement parmi les conjurés.

Le Carlo-Alberto, pris en chasse par un navire de guerre, est saisi et retenu à Marseille. Toutefois, la duchesse habile au déguisement, jouissant de constantes complicités, échappe au préfet Thomas. Celui-ci et Masclet auront le temps d'échanger des confidences sur l'interception de la duchesse de Barry, affaire dont nous saurons le fin mot cinq mois plus tard. Thomas n'a pas reçu l'information lancée par Masclet. Le préfet du Var s'est borné à la transmettre au préfet maritime de Toulon. Alerté par sa police personnelle, Thomas était en éveil depuis le 24 avril, en dépit de l'incrédulité de l'armée. La relâche forcée du Carlo-Alberto à Nice explique les deux jours de retard au calendrier de la conjuration, et les

²¹ Z 63, Z 49.

flottements légitimistes.

Les tourments de Masolet ne sont pas terminés pour autant.

La fausse piste.

La duchesse de Berry demeure introuvable. Bien des hypothèses sont échafaudées sur le lieu de sa retraite. Chacun donne son avis. Le consul général de Gênes, Émile de Cazes, est le plus affirmatif et le fait savoir à Masolet. "Je vous transmets, ci-joint, une lettre que je vous prie de faire parvenir au préfet du Var à qui j'annonce la presque certitude que j'ai acquise du retour de la duchesse de Berry à Massa. Depuis deux jours, on répandait ici le bruit qu'elle avait passé à Gênes incognito, venant de Nice. Je reçois ce matin d'autres renseignements qui me donnent la presque certitude, pour ne pas dire plus, qu'elle est déjà arrivée à Massa où j'espère bien qu'on ne permettra pas qu'elle séjourne de nouveau."

Paris qui sait tout, mieux que tout le monde, tient lui aussi sa vérité, différente de l'opinion gènoise. Des confidences de salons parisiens lui permettent d'affirmer que la duchesse s'est repliée à Nice dans une maison de campagne.

Ne serait-elle pas arrivée à Nice sous le déguisement d'une sœur converse accompagnée de deux supérieures de l'Ordre du Sacré Cœur de Jésus, l'une de Paris, l'autre de Lyon ?

Masolet a beau déclarer que le signalement ne concorde pas, il n'est pas écouté. Il veut que l'on surveille la Pension anglaise où le personnel est assez largement gratifié pour être discret.

Le ministre de l'Intérieur donne des instructions précises au préfet du Var. "Mettez des agents secrets et des fonds à la disposition de notre consul à Nice et éclairez promptement tout cela".

Masolet reçoit la visite de guide, le sous-préfet de Grasse, accompagné du curé de Biot, l'un des quelques prêtres orléanistes de l'arrondissement. "Nous avons beaucoup causé de l'équipée carliste, de son résultat et de l'inexplicable tournure que l'on cherche à donner à l'incident principal"²².

Masolet est tourmenté, insomniaque. Sa conviction est que la duchesse n'est pas à Nice. Paris doute de sa perspicacité.

Le seul aspect du pays démontre l'inanité d'une pareille hypothèse.

"Les maisons de campagne sont détachées et en vue de la ville, l'accès en est long et difficile. Elles sont toutes ouvertes et elles le sont à tel point qu'on voit tout l'intérieur. Un grand nombre sont inhabitées et on remarque peu de monde dans les autres". Masolet obéit aux ordres du ministre. Des agents secrets costumés en paysans s'emploient à contrôler toutes les demeures des environs dont la maison de la comtesse de Venanson dans le quartier de Saint-Charles, particulièrement désignée par le ministre; celle de M. Delavau, celle de M. Reger de Damas.

Mieux que les arguments fondés de Masolet, le soulèvement de la Vendée en mai, apprend au ministre qu'il a été berné. Il a été largement pourvu de fausses précisions. Le coup de main manqué provoque la débandade des légitimistes. Le mois de mai 1832 est marqué par la présence d'une quarantaine de Français suspects. Les deux tiers sont des échappés de Marseille, impliqués dans l'échauffourée. L'autre tiers était venu de Suisse ou d'Italie, à l'approche du grand jour. Le comte Delavau gagne sa propriété d'Hyères à l'annonce de la présence de la duchesse en Vendée, son rôle est terminé à Nice.

Le gouvernement de Turin modifie son attitude envers les légitimistes français. Le

²² Z 49 Gagnes, le 31 mai 1832.

nouveau roi, Charles-Albert, est moins enclin que son prédécesseur à se prêter aux manœuvres des carlistes. L'ambassadeur de France obtient que les Français réfugiés à Nice et sous mandat d'arrêt pour délit politique, soient éloignés vers l'intérieur de l'Italie. Le commissaire Gastaldi est sacrifié. Il quitte Nice le 15 août, remplacé par le commissaire de police de Savone²³.

En septembre 1832, la situation est clarifiée. Masclet se vante "d'avoir en 18 mois, fait déguerpir les carlistes marquants, malgré la mauvaise volonté du chef de la haute police". Il ne reste plus que dix Français sans importance politique²⁴.

Épilogue.

La troisième saison d'hiver 1832-1833 ne sera plus marquée comme les deux précédentes par un état de veille aussi aigu. La capture de la duchesse de Nantes en novembre, le procès de Montbrison en 1833, intriguent les esprits sans causer de graves soucis. La révélation d'un mariage secret de la duchesse déconsidère sa cause dans l'opinion générale. Certes, les légitimistes ne désarment pas; ils reportent leurs espoirs sur l'appui que l'Autriche donnera au duc de Bordeaux lors de sa majorité. Un commun intérêt de défense unit désormais les gouvernements sarde et français, devenus hostiles à l'Autriche, à l'Espagne et au Portugal des Bourbons.

Préoccupé de ses problèmes politiques internes, le gouvernement piémontais lutte contre le mouvement libéral de la Jeune Italie jusque dans la garnison de Nice, en juin 1833. Il retire son appui aux légitimistes français suspectés d'entretenir en sous main les mouvements insurrectionnels des républicains français à Lyon et à Paris²⁵.

A Nice, on enregistre de menues séquelles du mouvement. Les services anniversaires légitimistes sont célébrés dans la discrétion par 36 personnes, dont M. de Sasserai, Montholon, Montmorency, Castellane²⁶.

Libéré, le Carlo-Alberto reprend ses escales à Nice. Par bravade, il arbore le pavillon à fleurs de lys le jour de la saint Henri.

Certes, le retour de la duchesse de Berry à Palerme, en juin 1833, porte la crainte, parmi les autorités françaises de la Méditerranée, de voir renaître les espérances des carlistes. Je m'aperçois d'un mouvement marqué parmi les nôtres, dit le préfet Thomas, il en afflue de toutes parts à Marseille et nos bateaux à vapeur en conduisent bon nombre en Italie²⁷.

Tout cela n'est pas grave et diminue pour nous l'intérêt de savoir qu'en août 1833, de Mesnard père et fils, toujours infatigables, arrivant de Turin pour se rendre à Nîmes, déjeunent avec Mode Saint-Priest et confabulent avec M. de Venanson.

Plus important pour nous est de connaître le jugement des orléanistes sur leurs adversaires.

Au 8 mars 1832, Masclet dira: "Ces gens-là sont trop légers, trop indiscrets, trop de la trempe de l'ancien Coblenz pour ne pas trahir par quelque point le but de leurs espérances"²⁸

En janvier 1833, les embarras des Bourbons d'Espagne assombrissent le ciel de la légitimité européenne. Masclet réfute les allégations alarmées des journaux parisiens qui dénoncent des envois d'armes imaginaires, d'Italie en Espagne. "Les absolutistes sardes sont trop gênés au trop impécunieux pour avoir l'inclination de faire à leur idole des sacrifices d'argent au comptant ou convertis en poudre et armes de guerre, et nos absolutistes français

²³ Z.63 16 mai 1832

²⁴ Z 99 5 sept. 1832 Z 63 4 août 1832

²⁵ Z 100, 7 sept. 1832

²⁶ Z 100 15 février 1833

²⁷ Z 63 9 août 1833

²⁸ Z 100 8 mars 1832

sont épuisés par leurs contributions pour les journaux du parti, pour la Vendée, pour l'aventureuse duchesse et autres victimes de la sainte légitimité"²⁹.

Le 14 juillet 1833, le préfet Thomas, à Marseille, n'a plus d'inquiétudes. "Le haut comité carliste de Paris semble ne plus vouloir de, la duchesse de Berry pour drapeau, il est effectivement trop fripé. Ils comptent exploiter la prétendue future majorité du duc de Bordeaux. Le rendez-vous est donc plutôt à Prague qu'à Palerme"³⁰.

En 1833, le gouvernement de Louis-Philippe récompense les fonctionnaires qui l'ont servi. La manne tombe sur les Bouches-du-Rhône. Masolet est oublié. Son action n'a pas été appréciée par le ministre des Affaires étrangères. Chevalier de la Légion d'Honneur par un décret signé de Louis XVIII en 1814, il ne sera pas promu officier par Louis-Philippe, honneur auquel il aspire. Masolet mourra chevalier. Les dévouements efficaces sont parfois les dévouements obscurs.

²⁹ Z 100 2 janvier 1833

³⁰ Z 100 Marseille 14 juillet 1833. A.D.A.M. Fonds Doublet. Manuscrit.